

ANNEXE C: INVENTAIRE D'ACTIF, DROITS, DETTES ET OBLIGATIONS

1. RESUME DES REGLES D'EVALUATION (art. 6)

--

2. ADAPTATION DES REGLES D'EVALUATION (art. 7)

--

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (art. 14)

--

ANNEXE C: INVENTAIRE D'ACTIF, DROITS, DETTES ET OBLIGATIONS

5. DROITS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS QUI NE SONT PAS SUSCEPTIBLES D'ETRES QUANTIFIES (art. 14)

ANNEXE C: INVENTAIRE D'ACTIF, DROITS, DETTES ET OBLIGATIONS

4. SCHEMA MINIMUM NORMALISE DE L'ETAT DU PATRIMOINE (art. 14)			
AVOIRS	MONTANT	DETTES	MONTANT
Immeubles (terrains, ...) - appartenant à l'association en pleine propriété - autres		Dettes financières	
Machines - appartenant à l'association en pleine propriété - autres		Dettes à l'égard de fournisseurs	
Mobilier et matériel roulant - appartenant à l'association en pleine propriété - autres		Dettes à l'égard des membres	
Stocks		Dettes fiscales, salariales et sociales	
Créances			
Placements de trésorerie			
Liquidités			
Autres avoirs		Autres dettes	

DROITS	MONTANT	ENGAGEMENTS	MONTANT
Subsides promis		Hypothèques et promesses d'hypothèque	
Dons promis		Garanties données	
Autres droits		Autres engagements	